



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe



10126625



17-08-2010

Greffe

N° d'entreprise : 0810289203

Dénomination

(en entier) : **MARI KAYANAT**

Forme juridique : SOCIETE PRIVEE A RESPONSABILITE LIMITEE

Siège : PLACE DES MARTYRS 1 à 4400 FLEMALLE

Objet de l'acte : **Démission**Texte : extrait du rapport d'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} août 2010

L'an deux mil dix, le 1^{er} août au siège social à Flémalle, s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la SPRL MARI KAYANAT.

Sont présents : TAJ DIN

KHAN MUHAMMAD ANJUM

D'après la liste des présences, toutes les parts sociales sont présentes ou représentées, l'assemblée générale extraordinaire se reconnaît valablement constituée et a comme ordre du jour :

· Démission

L'assemblée générale accepte, à dater de ce jour, la démission de KHAN MUHAMMAD ANJUM en qualité de gérant. Monsieur TAJ DIN sera seul gérant.

TAJ DIN
Gérant.

KHAN MUHAMMAD ANJUM
Gérant

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad -- 26/08/2010 -- Annexes du Moniteur belge